



25 novembre 2010 ; le mot de France JOUBERT (*Président du CERGE ; Vice-président du CRGE Poitou-Charentes*)

- La préparation de l'événement a montré que la vision stratégique que nous avons élaborée en séminaire de réflexions politiques et stratégiques avec le Conseil d'Administration a atteint ses premiers objectifs. Le CRGE Poitou-Charentes a développé les compétences qui correspondent bien aux attentes et aux besoins des Groupements. C'est vraiment un outil au service des Groupements et construit par les intéressés eux-mêmes avec une équipe solide. Cette dynamique a gagné de nombreux Groupements en France et en Europe qui étaient présents.
- Nous n'avons plus la charge de la preuve ! La démonstration est faite. Il n'y a plus de « croisée des chemins », la route est tracée. Le Groupement d'Employeurs et les Centres de Ressources sont, des « entreprises du futur », des développeurs d'une économie coopérante sur les territoires, des bâtisseurs d'emploi.
- La participation des partenaires institutionnels et leur engagement confortent l'idée qu'un nouvel espace public est possible quand les uns et les autres sont plus tournés vers la résolution des problèmes et l'affirmation concrète de leurs responsabilités.
- Le contexte des contrats de plan ne se représentera pas (ce n'est pas qu'une question de finance !). Des relations nouvelles se mettent en place, elles demandent de notre part un comportement et des approches différentes. Si chacun se respecte et se fait confiance les transitions doivent pouvoir s'opérer dans l'intérêt de tous.
- La participation des Groupements à cet anniversaire est certainement la plus belle des reconnaissances. Non seulement elle nous conforte dans notre légitimité mais elle est aussi exigeante. C'est un signe fort à poursuivre. Les Groupements avaient besoin d'une reconnaissance « historique », de connaître leurs racines, en même temps, nous ne nous sommes pas regardés le nombril ! Cet événement a dégagé les voies juridiques, politiques, économiques et sociales du développement et a fait participer les salariés, les chefs d'entreprises, les collectivités territoriales. Transversalité, inter-professionalité, égalité... tous en étant différents, mais malgré tout, nous avons montré une réelle unité. C'était chaleureux ! Il y a peu de lieu où les participants viennent de secteurs aussi différents en terme de métiers mais aussi de statuts (publics, privés) et qui se sentent pris dans un même élan.
- Nous avons donc participé à la véritable « naissance » des Groupements, celle partagée par tous, celle qui montre un collectif. Chaque Groupement, chaque Centre de Ressources est à la fois le centre et la périphérie.
- Le circuit court à l'emploi, c'est le Groupement d'Employeurs.
- Le circuit long des parcours professionnels, de l'économie réelle, du développement durable et de l'activité économique et solidaire de proximité, c'est le Groupement d'Employeurs.

- L'Europe était bien présente. Nous ne pouvons nous satisfaire que d'une monnaie commune ou que d'une politique agricole commune. Nous avons besoin de salariés communs, d'entreprises communes. Nous participons à l'avenir de l'Europe sociale.

Trois exigences :

- Etre acteur de l'emploi futur, du travail qui change, et en particulier comment être utile à tous ceux qui sont éloignés de l'emploi. Avec qui pouvons-nous passer ce Pacte Social indispensable au développement économique ?
 - + Les jeunes grandes causes régionales en 2010 ?
 - + La conversion écologique, sociale et solidaire des entreprises ?
 - + La lutte contre la précarité et la pauvreté en Europe ?
- Les partenaires sociaux ne sont pas suffisamment impliqués. Les acteurs, professionnels, de l'emploi ne sont pas intégrés, responsabilisés, dans la résolution des problèmes de l'emploi. Alors qu'il faut repenser le système, « la croissance » semble encore le seul horizon de notre développement. Les évolutions systémiques concernent l'ensemble du corps social.
- L'autonomie financière que nous avons envisagée dans notre stratégie est devenue essentielle.
- Nous avons lancé, en 2006 à la Rochelle, l'idée d'un Parlement des Groupements d'Employeurs. Nous devons organiser ce Parlement et prévoir une rencontre annuelle de ce dernier.

Une affirmation :

Il faut résolument s'engager dans le développement européen, passer des accords de développement avec des réseaux de partenaires européens, poursuivre avec le Comité des Régions et la Commission un travail de développement.

France Joubert